



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 30 septembre 2021

Le prix de vente maximum des carburants et du gaz au 1^{er} octobre 2021

Les prix des produits pétroliers à Mayotte sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie, notamment ses articles R. 671-23 à R. 671-37 et par un arrêté interministériel de méthode du 5 février 2014.

Ainsi, les éléments d'évolution des prix des carburants et du gaz, qui tiennent compte des conditions réelles du marché, sont pris en compte, notamment la parité euro/dollar et la cotation des produits à l'importation.

En application de ce dispositif de régulation des prix, le préfet vient de signer l'arrêté qui fixe le tarif des produits pétroliers pour Mayotte à partir du 1^{er} octobre 2021.

Les prix à Mayotte sont ainsi fixés :

Supercarburants sans plomb : 1,60 € / litre

Gazole : 1,29 € / litre

Pétrole lampant : 0,87€ / litre

Mélange détaxé : 1,08€ / litre

GO Marine : 0,91€ / litre

La bouteille de gaz de 12kg est de 24,50 euros.

Evolution mensuelle (en euro)

	Essence	Gazole	Pétrole lampant	Mélange détaxé	G.O. MARINE	La bouteille de Gaz (12kg)
prix de vente (€/L)	1,60	1,29	0,87	1,08	0,91	24,50
prix de vente septembre 2021	1,58	1,27	0,85	1,06	0,89	24,50
Evolution (en €)	+0,02	+0,02	+0,02	+0,02	+0,02	+0,00

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

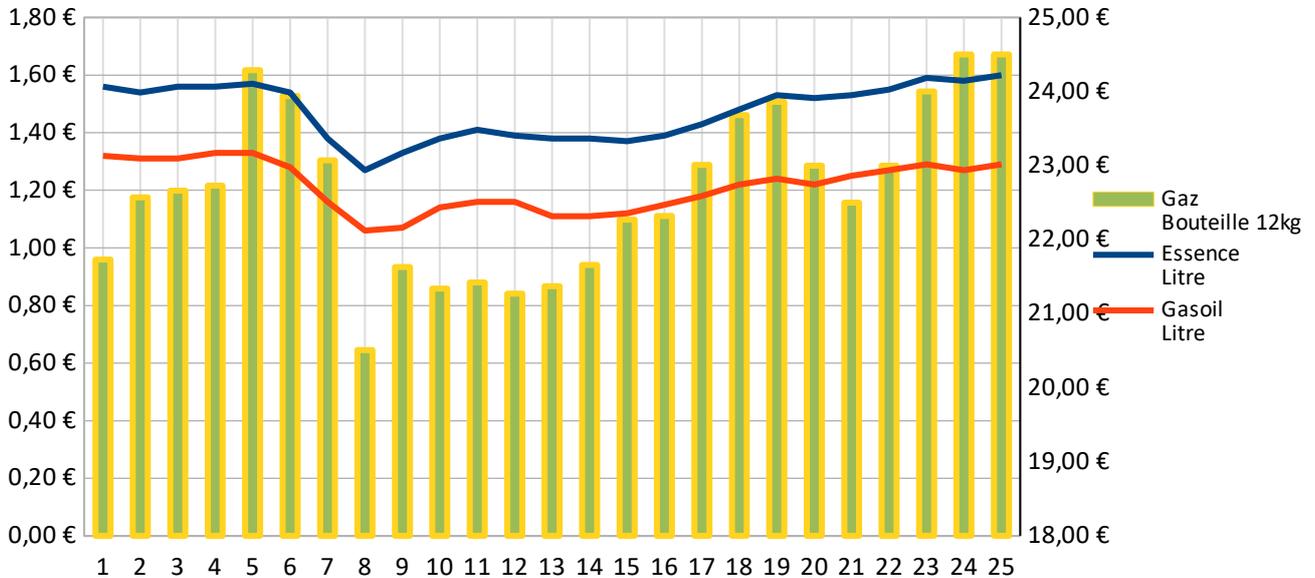
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evolution des prix depuis octobre 2019 (gaz, essence et gazole)



Le prix des carburants se trouve en ordonnée à gauche du graphique et celui du gaz à droite.

Éléments de contextes

Les évolutions des prix des carburants s'expliquent par la hausse des cours mondiaux en septembre. En effet, la cotation moyenne de l'essence, sur les 15 premiers jours ouvrés, a augmenté de 4,8 % et celle du gazole de 6,71 %.

En ce qui concerne le gaz, le prix reste stable malgré une légère progression de 1.53% du prix du butane.

La parité euro/dollar augmente très légèrement de 0.3% et s'établit à 1,18.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976